

# le Courrier d'Angers

## JEAN-LUC ROBIN - LE FAKIR SYRIKAZA - NOUS PARLE DE L'ASSOCIATION ARTISTIQUE DU CENTRE ET DE L'OUEST

En 1963, le 23 octobre, paraissait au « Journal Officiel » la déclaration de l'A.A.C.O. avec pour but d'associer entre eux les artistes pour l'encouragement du spectacle de variétés.

Neuf artistes seulement étaient à la base de cette idée. Dix ans après ils sont plus de deux cents.

Grâce à l'A.A.C.O. qui est devenue la plus importante association d'artistes de France, ses adhérents — triés parmi les meilleurs numéros de cirque et de music-hall — se défendent à la fois contre ceux qui présentent des attractions de mauvaise qualité et aussi contre certains intermédiaires abusifs.

Le délégué de la région Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne est M. Jean-Luc Robin, qui habite la petite commune de Pruillé, sur les rives de la Mayenne, aux portes d'Angers. Il est plus connu sous le pseudonyme de fakir Syrikaza. Il battit en 1973 le record du monde sur planche à clous. Il est aussi animateur prestidigitateur, etc.

### Pourquoi cette association ?

Jean-Luc Robin répond : « Après avoir mené une enquête sur la désaffection du public pour les spectacles de variétés, le secrétariat de l'A.A.C.O. arriva aux conclusions suivantes. D'une part, « le spectacle de variétés est devenu une tribune des maisons de disques et se trouve ainsi composé de chanteurs plus ou moins valables ». D'autre part, « le public de province est fatigué de voir dans les fêtes des numéros de qualité inférieure à ceux de Paris mis en vedette par la télévision. »

L'association réagit par une sélection rigoureuse de ses adhérents qui doivent faire « preuve de qualités réelles ». Ils sont audition-

nés devant le public. Les réactions de celui-ci entrent dans les critères de sélection. L'A.A.C.O. reçoit environ 20 demandes d'adhésion par an. Quatre seulement sont acceptées en moyenne. L'A.A.C.O. pourvoit aussi à la formation de ses membres (travail musical, travail de la voix, mise en scène).

On trouve vraiment chez nous toutes les disciplines : acrobates, illusionnistes, jongleurs, dresseurs, ventriloques, musiciens, fantaisistes, chanteurs, etc., et aussi 15 animateurs et des techniciens qui ont créé un département spécial « animation-sonorisation » pour les foires-expositions, manifestations commerciales et magasins, il s'agit d'Anison.

### Un très gros effort

Chaque année une publicité commune à tous les artistes est expédiée en 8.000 exemplaires sur 42 départements. De plus, sur chaque région, un délégué régional est chargé d'aider et de conseiller les Comités organisateurs et ceci absolument **gratuitement**. Pour la région de Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne, j'ai été désigné, dit Jean-Luc Robin.

Il est évident que là ne s'arrête pas l'effort de l'A.A.C.O. En effet, elle défend également ses adhérents sur le plan juridique et elle possède une caisse de secours pour venir en aide aux artistes qui en ont besoin.

Un journal annuel est édité et distribué gratuitement.

Tous les frais, y compris ceux de secrétariat, sont couverts par les seules cotisations des adhérents.

Il est évident que ce n'est pas une petite affaire de maintenir groupés des artistes qui, par définition sont tous des « individualistes », mais deux choses les réunissent : d'abord l'amitié réelle qui existe



entre eux au sein de l'association et aussi la passion pour un idéal commun : le bon spectacle.

Avec un camarade, dit Jean-Luc Robin, nous allons essayer de rendre visite à tous les responsables de comités des fêtes. C'est une lourde tâche. Ceux qui sont pressés peuvent téléphoner au 69 à La Membrolle-sur-Longuenée, ou m'écrire à Pruillé. Que les présidents ne s'inquiètent pas, dans deux communes voisines, à huit jours de distance, nous pouvons présenter un programme entièrement différent.